

Communiqué de l'Académie de Strasbourg – Covid19

Sur recommandation du ministère des solidarités et de la santé, **les personnels et les élèves qui reviennent de zones à risque doivent rester éloignés de l'école ou de l'établissement scolaire dont ils relèvent durant 14 jours suivant leur retour.**

Aujourd'hui, vendredi 28 février, les zones à risque sont les suivantes : Chine continentale, Hong-Kong, Macao, Singapour, Corée du Sud, Iran, Italie : région de Lombardie et Vénétie.

Si votre enfant est concerné, il ne doit pas se présenter dans son école ou établissement scolaire lundi 2 mars et il convient de prévenir au plus vite le directeur de l'école ou le chef d'établissement :

- Ecole maternelle Les Tilleuls – 03 88 87 56 05
- Ecole élémentaire Pierre Pflimlin – 03 88 87 55 02
- Groupe scolaire Nordheim-Marlenheim – 03 88 48 05 80

La continuité pédagogique, qui permet de maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, sera assurée au mieux sur cette période.

Par ailleurs l'ensemble des voyages scolaires de et à destination des zones à risque sont suspendus.

Nous restons à votre écoute et de nouvelles précisions

pourront vous être communiquées en temps que de besoin.

Nous vous remercions de bien vouloir suivre scrupuleusement ces mesures de prévention, essentielles pour éviter la propagation du virus, et de consulter régulièrement les informations actualisées sur le site gouvernemental.

Plus d'infos sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus



Coronavirus



Précautions à prendre pour les personnels et les élèves revenant des zones à risque (liste à jour sur le site du gouvernement) pendant les 14 jours suivant le retour :

✓ Surveiller sa température deux fois par jour

✓ Éviter toute sortie non indispensable

✓ Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer, fièvre ou sensation de fièvre)

✓ Porter un masque chirurgical face à une autre personne et pour sortir

✓ Se laver les mains très régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Les élèves et les personnels ne doivent pas aller à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leur retour

Personnels et parents maintenus à domicile* bénéficient d'un arrêt de travail et d'indemnités journalières sans délai de carence jusqu'à 20 jours

* sur justificatif fourni à l'agence régionale de santé



En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

✓ Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage

✓ Éviter tout contact avec son entourage et conserver un masque

✓ Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande actuellement à ses établissements de reporter tout voyage scolaire dans les zones où circule le virus (liste à jour sur le site du gouvernement).

**Numéro vert (0 800 130 000) de 24 h/24 7J/7
pour les questions non médicales**

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus